

Le Comité Technique Local (CTL) de la DGE était convoqué ce mardi 5 avril, comité dédié à **un seul point** : le **fonds pour l'Amélioration du Cadre de Vie au Travail (ACVT) des agents**, et son utilisation pour la part revenant à notre direction soit une enveloppe se montant à **34 018 €**.

Vos représentants du personnel élus pour Solidaires Finances Publiques (*pour rappel, nous sommes la première organisation syndicale à la DGE, avec 4 sièges sur un total de 6*) ont bien entendu pris une part active aux débats lors de ce comité, afin de défendre au mieux vos intérêts et conditions de vie au travail.

Comme à notre habitude, nous avons débuté par la **lecture d'une déclaration liminaire**, que nous vous invitons à consulter en pages 4 et 5. Nous y avons notamment repris :

- le contexte dans lequel le fonds évoqué plus haut a été créé au niveau national DGFIP (*attention, ce fonds n'a malheureusement pas vocation à être reconduit d'année en année, au contraire c'est du « one shot » !*),
- un certain nombre de nos revendications portées au niveau national (*dont sur le volet rémunération et indemnitaire*),
- enfin et concernant l'utilisation de ce fonds en local, la façon dont la « concertation » pourtant décrétée fondamentale a été menée à la DGE...

Montant attribué au fonds ACVT = 10 000 000 € au niveau national DGFIP, soit un montant exact de 34 018 € revenant à la DGE (un peu plus de 100 € par agent)

Précisions importantes à apporter :

- Les projets retenus et validés par les représentants du personnel devaient s'articuler autour de 4 axes :
 - . cadre de vie au travail, dont bien-être des agents,
 - . démarche éco-responsable,
 - . sensibilisation aux innovations,
 - . responsabilité sociale de la DGFIP.
- Ce sont les représentants du personnel, et eux uniquement, qui votent afin d'adopter un ou plusieurs projets proposés par les agents ; le vote étant organisé à la majorité des voix exprimées (à la DGE 6 voix en tout, 4 pour Solidaires Finances Publiques et 2 pour la CGT), pour être retenu un projet doit recueillir au moins 4 voix sur 6.
- Enfin, il était bien précisé dès le départ que si l'enveloppe n'était pas utilisée au niveau d'une direction (i.e. aucun projet voté selon les modalités ci-dessus), elle se trouverait reversée dans un « pot commun » au niveau national. Pour vos représentants Solidaires Finances Publiques, il était bien sûr

hors de question d'en arriver là et de laisser « filer » cette enveloppe, même si le montant d'un peu plus de 100 € par agent nous semble bien insuffisant...

Projets proposés au vote des représentants du personnel :

- Suite à la consultation et à la possibilité offerte aux agents d'exprimer leurs propositions, une première liste de 68 projets avait été établie, liste ramenée à 17 propositions après que la Direction ait décidé d'exclure 51 idées ne correspondant à aucun des 4 axes cités plus haut. *Il est à noter que la Direction Générale (DG) avait d'emblée annoncé qu'il n'était pas envisageable de distribuer des bons d'achats ou des cartes cadeaux : hors de question pour la DG de verser ce qu'elle considère comme un complément de rémunération ! Alors que, au regard de nos revendications en matière de rémunération et d'indemnitaire, c'est bien cette solution, qui présente en plus un caractère de simplicité, qui aurait eu notre préférence...*

- Tableau des 17 propositions retenues par la Direction en amont du Comité technique :

Propositions des services	
1	Végétalisation des bureaux par plantes vertes filtrantes l'air intérieur
2	Végétalisation du hall d'entrée
3	Mug / Gourde isotherme (notamment pour supprimer les gobelets plastiques des fontaines à eau)
4	Arbre (ou boîte) à livres / magazines avec des dépôts et prêts de la part des agents
5	Installation de sièges de type "chauffeuses" au niveau des espaces de distribution de boissons / nourriture
6	Achat de casques-micro pour téléphone, notamment pour la permanence téléphonique
7	Matériels périphériques : souris 4 boutons facilitant la navigation
8	Détecteur de présence (lumière) hall d'accueil
9	Renouvellement de la décoration (tableaux) dans les bureaux, par redistribution et/ou achat de nouvelles représentations
10	Offre de massages « détente » par les service d'un professionnel (hors environnement médical)
11	Bien être personnel : intervention d'un prestataire extérieur (massages, yoga, sport)
12	Organiser des ateliers pratiques / cours pour la prévention des risques musculo-squelettiques
13	Possibilité de suivre des cours de sport visant à réduire les TMS liés au travail sur écran et aux positions statiques
14	Organisation d'activité commune et participative pour consolider le collectif d'équipe (activité sportive ou culturelle théâtre, chasse au trésor / jeu / stage de cuisine, escape game, réalité virtuelle, bowling, karting, simulateur ...)
15	Organiser des ateliers de sensibilisation écologique autour de thèmes spécifiques (zéro déchet, récupération, formation sur les protéines végétales...).
16	Mettre à disposition des outils de bien-être au format numérique et matériel (exercices orthoptie disponibles sur Ulysse DGE par exemple)
17	Distributeur de produits sains : boissons, barres de céréales, fruits secs

Projets retenus

Il s'agit en priorité du **projet n° 10** de la liste : **offre de massages « bien être / détente » (massages traditionnels japonais, massages crâniens, yoga des yeux...), proposés par une structure professionnelle** (hors environnement médical). Un recensement des agents intéressés par cette prestation devrait être organisé très prochainement.

Ensuite, s'il reste une part disponible sur l'enveloppe de 34 000 € dédiée à la DGE, nos choix (et donc nos votes) se sont portés sur le projet n° 1 (**fourniture de plantes** afin de « végétaliser » les bureaux) et le n° 3 (**fourniture de gourdes**).

Enfin, d'autres projets sur cette liste seront potentiellement retenus et financés soit directement sur le budget de la DGE (dotation globale de fonctionnement), soit par l'intermédiaire du CHSCT. Affaire à suivre au cours des prochains mois...

Question diverse évoquée par Solidaires Finances Publiques

Lors de l'annonce faite au mois d'octobre dernier du futur déménagement de la DGE à Romainville, il nous a été signifié que l'ensemble des personnels de la DGE (agents, chefs de service, organisations syndicales, Direction) serait associé lors de groupes de travail afin de définir notre installation et organisation (*occupation des locaux...*). Comme nous l'avions déjà fait lors du comité technique de janvier dernier, nous avons demandé si un planning de ces réunions avait été défini ; il faut croire que non, et que le dossier du déménagement semble plutôt actuellement au point mort... Hormis sur le point du volume des archives que la DGE entend déménager à Romainville : il s'agit d'un point crucial sur lequel le bureau SPiB (service de pilotage du budget) de la DG a demandé à notre Direction de travailler en priorité, étant entendu que plus les archives occuperont de la place, moins l'espace réservé aux agents sera important...

Prochain comité technique local : date pas encore arrêtée, probablement courant juin 2022.

Si vous avez des sujets à faire remonter, des remarques ou interrogations à formuler, n'hésitez pas à le faire dès maintenant !